

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT (ALSH)
BULLETIN D'INSCRIPTION
VACANCES D'HIVER 2017
du lundi 13 au vendredi 24 FEVRIER

Renseignements concernant l'**enfant**

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Age :

- de 6 ans

+ de 6 ans

Renseignements concernant les **parents**

	PERE	MERE
Nom et prénom		
Adresse		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Téléphone personnel		
Téléphone professionnel		
Adresse mail		
Numéro de sécurité sociale		
Régime CAF Quotient familial (QF)	n°d'allocataire : (fournir l'attestation de votre caisse)	n°d'allocataire : (fournir l'attestation de votre caisse)
Régime MSA	n°d'allocataire :	n°d'allocataire :

Modalité d'inscription : à la journée

20176	Lundi 13			Mardi 14			Mercredi 15			Jeudi 16			Vendredi 17		
SEMAINE DU 13 AU 17 FEVRIER	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS

2016	Lundi 20			Mardi 21			Mercredi 22			Jeudi 23			Vendredi 24		
SEMAINE DU 20 AU 24 FEVRIER	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS	GM	Jour	GS

Service de garderie :

Mon enfant utilisera la garderie de l'ALSH : NON OUI , de Pleudaniel /Pleubian

Si oui, cochez les cases correspondantes aux jours et précisez les horaires d'arrivée/départ :

GM = Garderie du Matin Heure d'arrivée :

GS = Garderie du Soir Heure de départ :

ATTESTATION PARENTALE

AUTORISE Le CIAS à accéder à mon profil via CAF PRO OUI NON

AUTORISE mon enfant :

à participer à toutes les activités, sorties, activités de loisirs et sportives y compris baignade OUI NON

à utiliser les moyens de transport mise à disposition (car, minibus) OUI NON

à partir seul de l'Accueil de Loisirs OUI NON

Si oui, j'ai bien pris note qu'une fois en dehors du centre, mon enfant n'est plus sous la responsabilité du directeur de l'ALSH

autorise une autre personne à venir chercher mon enfant OUI NON

Si oui, Nom(s) Prénom(s) Tél : _____

autorise la directrice à prendre toutes mesures nécessaires **en cas d'urgences** médicales et d'hospitalisation OUI NON

autorise la prise de vue de mon enfant (par l'équipe d'animation, la presse) OUI NON

autorise la publication des clichés photos de mon enfant pour l'utilisation promotionnelle de la CCPL (presse, site, bulletin communautaire, plaquettes promotionnelles) OUI NON

Le CIAS Lannion Trégor Communauté s'engage à :

- Ne pas porter atteinte à la réputation et à la vie privée de la personne photographiée
- Ne pas communiquer dans les légendes des informations susceptibles de rendre identifiable l'enfant et sa famille

Règlement intérieur :

Le transfert de garde entre les parents et les responsables de l'ALSH s'opère, à l'arrivée comme au départ, au moment du « pointage » de l'enfant, dans la salle d'accueil/bus.

En cas d'absence de l'enfant, je m'engage à prévenir la directrice de l'ALSH 8 jours avant.

Pénalité : pour toute absence injustifiée, toute inscription inscrite est payante, à moins de transmettre un certificat médical à la directrice dans un délai de 2 jours.

ATTESTE l'exactitude des renseignements portés sur ce bulletin et informera le CIAS en cas de changement de situation.

Fait à

le

Signature

⇒ **Documents à fournir** (tout dossier incomplet n'est pas pris en compte)

A l'ouverture du dossier

les copies du livret de famille : pages parents et enfant(s)

Valables du 1er janvier au 31 décembre

la fiche sanitaire de liaison signée

l'attestation d'assurance de responsabilité civile

pour les allocataires CAF, l'attestation de quotient familial délivré par la CAF ou à défaut votre numéro d'allocataire

les aides : bons MSA, comité d'entreprise

A chaque nouvelle inscription

le bulletin d'inscription

⇒ **Règlement – régie** Paiement sur facture (titre), en espèce ou par chèque à l'ordre du trésor public, chèques vacances acceptés